



# COMMISSION HABILLEMENT

## Compte Rendu du 22 avril 2022

### COMMUNIQUÉ

Le 22 avril 2022, les Organisations Syndicales représentatives étaient réunies par l'administration pénitentiaire dans le cadre de la commission d'habillement. Six points étaient à l'ordre du jour s'agissant des Personnels de surveillance.

Après approbation du procès-verbal de la dernière commission d'habillement du 15 février 2021, la réunion commencera et se terminera dans le brouhaha, du fait d'une organisation et d'une gestion inappropriées.

**FO JUSTICE** exige une nouvelle fois que la note relative au port du gilet pare-lames et pare-coups soit revue. Pour **FO JUSTICE** le port de ce gilet ne doit être obligatoire **QUE** dans les quartiers spécifiques tels les QD/QI/QDV/QER.

L'administration nous oppose encore une fin de non-recevoir, en vertu du relevé de conclusions de 2018 et de la demande de l'ufap unsa justice de rendre systématique le port de ce gilet, en tous lieux !

#### 1 ► Présentation du polo allégé 2<sup>e</sup> génération

D'emblée, **FO JUSTICE** interpelle l'ATIGIP sur les manquements dans la dotation ESP/PREJ. Malgré les différents courriers adressés à la DAP et à l'engagement de l'agence pour une livraison avant 2021, la veste softshell et la chemise F1 ne sont toujours pas livrées.

L'ATIGIP reconnaît ces manquements et s'en excuse. L'agence s'engage pour que les effets manquants soient envoyés fin mai 2022 en région.

Les OS, à l'unisson, ont réclamé la dotation de T-Shirts pour l'ensemble des Personnels. L'obligation du port du gilet pare-lames pour tous conforte cette demande de vêtement plus léger.

Seule la CGT rejoindra la DAP sur sa position consistant à conserver le polo allégé. Concernant la présentation de ce nouveau polo allégé 2<sup>e</sup> génération, dont la conception diffère dans sa composition, une expérimentation se fera sur les mêmes établissements que précédemment (Muret, Arles, Saint Martin et le PREJ Albi).

#### 2 ► Dotation d'une 2<sup>e</sup> paire de gants

En complément des gants MECHANIX de palpation, la dotation d'une 2<sup>e</sup> paire de gants d'intervention avait été actée à la demande de **FO**. Deux modèles ont été proposés des AMG PRO et des IRON CLAD.

Pour **FO JUSTICE** ces 2 produits sont de bonne qualité selon les retours du terrain.

Le choix se porte sur l'AMG PRO, qui s'est engagé à modifier les imperfections, à savoir : augmenter la protection des mains, excepté le pouce et l'index pour une meilleure préhension de l'arme.



### 3 ► Présentation du prototype protège-cou pour tenues pare-coups

**FO JUSTICE** demande la généralisation de la collerette mise en place sur les établissements de Condé et Vendin, qui donne satisfaction et qui se clipse aux tenues pare-coups.

**La DAP accepte d'étudier cette proposition avant de généraliser cette collerette à toutes les tenues pare-coups.**

Le SPS, lui, fait une autre demande visant à doter **TOUS** les Personnels en tenue d'un protège-cou anti-lame et anti-pique. L'agent aurait ce protège-cou dans la poche et pourrait ainsi s'en équiper en cas de danger. L'ufap unsa a rejoint le SPS dans cette demande.

**FO JUSTICE** s'oppose à cette demande qui vient conforter l'administration dans sa volonté d'imposer le port du gilet pare-lames en tout lieu, et s'inquiète, en cas d'agression, du refus de reconnaissance d'imputabilité d'AT en cas de non-port de ce protège-cou.

La DAP choisi de tester la proposition du SPS d'un tour de cou portable « façon cache nez ».

#### QUELLE SERA LA PROCHAINE ETAPE ?

Ainsi, **FO JUSTICE** demande à quand une dotation de cote de maille et d'un casque lourd ??

### 4 ► Présentation du surpantalon d'intervention en cas d'incendie.

À la suite d'un feu de cellule où un Collègue a vu fondre son pantalon à cause d'une trop forte chaleur, **FO JUSTICE** avait interpellé l'administration lors de la commission d'habillement du 16 septembre 2020.

D'autres pantalons ayant fondu dans les mêmes conditions, **FO JUSTICE** est conforté dans sa demande d'une meilleure protection offerte aux Personnels intervenant sur un feu de cellule.

L'ATIGIP nous présente un modèle de surpantalon aux normes sensiblement inférieures à celles des sapeurs-pompiers mais équivalentes à la protection que l'on trouve dans les usines de sidérurgie.

Pour **FO JUSTICE**, c'est une progression nécessaire dans la protection des agents. Nous validons cet équipement.

Pour L'ufap unsa, rejoint par le SPS, les Personnels n'ont pas à intervenir sur un feu. Ils estiment que cela ne fait pas partie de nos missions et ne comprennent donc pas la présentation d'un tel équipement.

Pour **FO JUSTICE** cette position est incompréhensible et complètement déconnectée de la réalité du terrain.

**Même si le silence de la DAP face à de telles affirmations est regrettable, le surpantalon est validé.**

### 5 ► Combinaison des ELSP

Cette combinaison bleue marine concerne les ELSP. La dotation initiale sera de 2 pièces puis, une par an les autres années. **FO JUSTICE** propose d'étendre cette combinaison à toutes les



ESP, puisque PREJ et UH sont amenés à faire des missions communes. Cela permet également aux agents d'avoir un équipement pour les séances d'entraînement et de formation.

**La DAP s'engage à avoir une réflexion sur cette proposition et valide la combinaison pour les ELSP.**

## 6 ► Brevet des équipes cynotechniques

Présentation nous est faite du brevet des brigades cynotechniques afin de les mettre en rapport à leur doctrine du 1<sup>er</sup> juillet 2021.

**L'ensemble des OS valide.**

## 7 ► Questions diverses

Pour cette rubrique **FO JUSTICE** avait fait venir deux experts :

- Le premier expert ERIS traite de la tenue des ERIS et du remplacement de la combinaison actuelle par un pantalon et une chemise tactique.

En effet, utilisée depuis bientôt 20 ans, la combinaison actuelle montre certaines limites en rapport aux missions qui leur sont dévolues. La DAP s'engage à trancher ce sujet sur une prochaine commission d'habillement, après avoir mis en place un groupe de travail avec les responsables ERIS pour définir le périmètre de l'utilisation de cette tenue et son coût.

- Le second expert ESP/PREJ évoque la dotation d'une paire de chaussures (Adidas) pour les PREJ.

Ces agents ne sont pas soumis aux mêmes contraintes que les agents détention (besoin d'une résistance au feu et d'une capacité anti-écrasement) et ce type de chaussures serait plus adapté à leurs missions (positions statiques et conduite de véhicules).

L'UFAP par la voix de « MONSIEUR MAGNUM POUR TOUS » s'offusque de cette demande. Pour lui : pas de différence, même équipement pour tous.

**FO JUSTICE** persiste, il est important de tenir compte des spécialités et des contraintes qui en découlent.

**La DAP n'est pas opposée mais souhaite une expertise plus approfondie avant de valider cette proposition.**

**FO JUSTICE** regrette que le gilet pare balle GK, équipant le personnel féminin, ne puisse disposer de gilet tactique. L'ATIGIP nous confirme que cette carence est révolue et qu'ils peuvent être commandés à l'agence. L'ATIGIP nous confirme également la généralisation du gilet tactique COONEN.

**FO JUSTICE** profite de cette commission pour demander l'envoi en grande quantité d'insignes de brigadier. Avec la fusion des grades, les établissements sont actuellement en pénurie

**FO Justice** – le 26 avril 2022

